



AGRESSIONS EN RECRUDESCENCE À CHAUMONT L'INSÉCURITÉ DEVIENT NOTRE QUOTIDIEN

Le 19 Janvier 2026, à l'issue des parloirs, un nouvel acte de rébellion d'une extrême violence a éclaté, illustrant une fois de plus la montée inquiétante de l'agressivité au sein de notre établissement.

Un détenu a refusé catégoriquement de se soumettre à une fouille réglementaire, menaçant physiquement les agents. Plus grave encore, l'individu a explicitement déclaré vouloir utiliser les techniques de combat apprises le matin même lors de l'activité boxe pour s'en prendre au personnel.

Alors que l'équipe d'intervention se mettait en place pour maîtriser ce forcené, la situation a pris une tournure encore plus complexe. La famille du détenu, de retour en zone administrative entendant l'agitation et se doutant de l'implication de leur fils, a compliqué l'intervention des collègues présent dans cette zone.

Malheureusement, au cours de cette intervention mouvementée, l'un de nos collègues a été blessé au genou et aux côtes.

L'enseignement de la boxe en détention est une aberration

Comment peut-on justifier de financer et d'organiser des activités de combat qui sont en lien direct avec la violence subie par les agents ?

Nous ne sommes pas là pour entraîner ceux qui nous agressent

On ne peut plus tolérer cette dérive. Nous l'avons déjà souligné lors du dernier CSA

FO MA CHAUMONT Justice exige l'arrêt immédiat de toutes les activités de boxe et de sports de combat. Ces activités doivent être remplacées par des programmes qui ne renforcent pas les capacités de nuisance des détenus violents.

FO MA CHAUMONT apporte tout son soutien à notre collègue blessé et félicite l'ensemble des personnels qui sont intervenus

FO MA CHAUMONT exige le transfert dans une structure adaptée aux profils violent dès sa sortie du quartier disciplinaire

SLP FO Justice Chaumont

Le : 20/01/2026

